

**NON !**

**à l'extension en souterrain de l'exploitation du gypse  
sous la butte boisée du Parisis**

**NON !**

**aux dangers et aux nuisances**

**que ce projet veut faire peser pendant 30 ans et plus sur les villes de Cormeilles en Parisis,  
Montigny les Cormeilles, Franconville, Sannois, Argenteuil**



**Non à une butte-  
guyère dangereuse**



**Non aux centaines  
de camions par jour**

### **NON AUX DANGERS :**

- Exploitation à l'explosif dans une **zone fortement urbanisée** entraînant des risques de fissuration et d'éboulement des habitations limitrophes.
- **Creusement de galeries de plus de 8m de hauteur** entraînant des répercussions sur la stabilité de la butte **et de l'ensemble de ses versants urbanisés classés déjà « zones à risque »** pour les glissements de terrain.
- Effondrements (fontis) pouvant entraîner des **fermetures des installations en surface très fréquentées** (route stratégique, centre de loisirs, fort, parc Schlumberger, chemins forestiers, CAT/ESAT La Montagne etc.).
- Risque d'accident avec l'oléoduc (hydrocarbures) qui traverse la butte.
- **Bouleversement irréversible** rendant dangereuse la butte entière dont la sécurité ne pourra plus jamais être assurée.
- **Des milliers de personnes en danger chaque jour !**

### **NON AUX NUISANCES :**

- Prolongation de l'exploitation du gypse jusqu'en **2046** au lieu de l'arrêt en 2016.
- Allongement du remblaiement de la carrière à ciel ouvert jusqu'en **2036** au lieu de 2029.
- Remblaiement de la carrière souterraine jusqu'en **2046**.
- Remblaiement avec des milliers de tonnes de gravas des travaux du Grand Paris non contrôlables, dangereux ?
- Mise en péril d'espèces animales et végétales protégées, des nappes phréatiques, des sources.
- Déboisement de 2 hectares de forêts pour installer des installations de traitement du gypse.
- Dévaluation de l'immobilier cormeillais d'environ 30%
- **Circulation de centaines de camions par jour par le sud (Argenteuil) ou par le nord (Franconville, Sannois) par des routes inadaptées : trafic, pollution, bruit, poussière, risque accru d'accidents !**

**La société PLACOPLATRE à l'origine du projet minimise dans ses dossiers systématiquement tous les dangers et les nuisances tant envers les populations que l'environnement. C'est inadmissible !**

## **SIGNEZ NOTRE PÉTITION**

**En ligne : <http://chn.ge/1PhCK84> ou par mail : [aidbp@orange.fr](mailto:aidbp@orange.fr)**

**SUIVEZ NOS ACTUALITES QUOTIDIENNES SUR NOTRE PAGE FACEBOOK :  
[www.facebook.com/AIDBP/](http://www.facebook.com/AIDBP/)**

**ADHÉSION À L'ASSOCIATION : [aidbp@orange.fr](mailto:aidbp@orange.fr)**